

L'ergothérapeute et l'évaluation de l'aptitude à conduire

Présenté par Marylin Bernard

Novembre 2021

Les Tournées des ergothérapeutes précédentes

- 2014, 2016, 2018
- Les pdf des présentations sont disponibles sur l'Extranet-Santé de la SAAQ:
<https://saaq.gouv.qc.ca/extranet-sante/sante-conducteurs/ergotherapeutes>

Plan de la présentation

- Bourses de la SAAQ pour le programme « Réadaptation à la conduite automobile » de l'Université McGill
- Présentation du « Guide explicatif du *Règlement relatif à la santé des conducteurs* »
- Test sur route en centre de services (RC) vs évaluation ergo
- Orientation sur l'évaluation sur route lorsqu'une condition « antidémarrreur » assortit le permis du conducteur
- Questions d'ergothérapeutes

Bourses de la SAAQ pour le programme d'études de McGill

- Programme développé en collaboration avec la Société
- Entente 2020: en vigueur jusqu'à la cohorte de l'automne 2022 inclusivement
- Détails: <https://www.mcgill.ca/spot/fr/programmes/certificats-detudes-superieures-en-ligne/readaptation-la-conduite-automobile-programme-en-ligne/bourses>

Présentation du « Guide explicatif du *Règlement relatif à la santé des conducteurs* »

- Règlement relatif à la santé des conducteurs:
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/C-24.2,%20r.%2040.1%20/>
- Guide qui s'appelait autrefois le « Guide de l'évaluation de l'aptitude à conduire au Québec » :
https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/extranet_sante/sante-conducteur/guide_eval_medical.pdf
- Nouvelle version revue et corrigée sera mise en ligne incessamment sur l'Extranet-Santé de la SAAQ.



RÉÉVALUATION DES COMPÉTENCES VS ÉVALUATION ERGO SUR ROUTE?

RC

- Évaluateur centre de services SAAQ
- Pas équivalent au test pratique des aspirants conducteurs
- Sanctionnel
- Rapidement disponible
- Gratuit
- Doute sur les habiletés fonctionnelles ou sur la conduite sécuritaire

ÉVAL ERGO

- Ergothérapeutes spécialisés
- Aspirants conducteurs ou conducteurs expérimentés
- Test sur route sensible/spécifique
- Fonctions cognitives/sensorielles/motrices
- Si besoin d'évaluation plus élaborée
- Si possibilité d'adaptation du véhicule
- CIUSS: région/délai (gratuit sauf le moniteur et le véhicule)
- Privé: accès/\$

Orientation 2021 sur la priorisation des interventions (test sur route vs antidémarrreur)

- La poule et l'œuf
- Solution uniforme retenue: permis avec condition S-88 (conduite accompagnée d'un ergothérapeute, moniteur ou évaluateur de conduite) en attendant le test sur route. Permis d'un jour requis pour les séances de pratique ainsi que le jour du test.
- Si un cas est très atypique et appelle à un autre scénario, le médecin-conseil du SEM sera consulté.

MVPT

- Exploring the Predictive Ability of the Motor-Free Visual Perception Test (MVPT) and Trail Making Test (TMT) for On-Road Driving Performance

Ana Holowaychuk, Yolan Parrott, Ada W. S. Leung, dans *The American Journal of Occupational Therapy*, 2020, Vol. 74(5).

Garder le contact

- Site web mis à jour
- Extranet-Santé
- Page Facebook de la Société de l'assurance automobile du Québec
- Ligne des professionnels de la santé: 1-866-599-6915
- Me contacter
- Autres moyens de communication: pas envisageables pour l'instant

QUESTIONS D'ERGOTHÉRAPEUTES

Le libellé de la condition S est difficile à comprendre pour le client (surtout si confus)

- Système CASA en cours d'élaboration

Confusion lors de la réception du permis plastique avec condition S

Pour ces cas, il est recommandé aux ergothérapeutes de :

- prévoir un délai de 15 jours calendrier minimum pour faire la demande de la condition S;
- s'assurer que le client a le permis plastique en main avant de faire le test sur route.

Utilisation d'un fax IP pour réduction des délais

- Solution malheureusement pas applicable avec nos outils actuels

Est-il possible d'imposer une double condition au permis (prothèse ou conduite avec un accélérateur à gauche)?

- Oui!!!

Est-ce qu'un ergothérapeute peut déclarer un client qui conduit en état d'ébriété ou semble inapte à la conduite?

- Guide de pratique de l'ergothérapeute « Interventions relatives à l'utilisation d'un véhicule routier », 2008, p. 13.

Y a-t-il un ordre pour les formulaires avant de débiter l'évaluation en ergothérapie? Le rapport d'examen médical (M-28) est-il obligatoire avant?

- Pas de préséance

Est-ce qu'un M-57 défavorable au dossier du client peut être suffisant pour suspendre son permis de conduire?

- Oui

Serait-il possible d'ajouter un titre plus simple et plus visible en haut du M-57 (Évaluation avec un ergothérapeute)?

- Rapport d'évaluation fonctionnelle avec l'ergothérapeute sur l'aptitude physique et mentale à conduire un véhicule routier.

Communication de renseignements confidentiels

- Permis suspendu pour d'autres motifs que le médical: une autorisation de communiquer les renseignements sera requise;
- Autrement, si un rapport M-57 est en attente ou s'il y a eu échec dangereux à la réévaluation de compétences (RC), le préposé donne l'information.
- La procuration permet d'avoir toute l'information.

Client sous curatelle avec permis de conduire

- Lorsque l'ergothérapeute est au courant que le client est sous curatelle et qu'il détient un permis de conduire, il est recommandé de communiquer l'information à la Société. Lorsqu'un client est sous curatelle, le curateur peut communiquer avec la Société pour obtenir l'information dont il a besoin. Il existe une procédure administrative à cet effet.

Que faire lorsqu'il est mentionné sur le rapport que le client doit être réévalué en ergothérapie chaque année?

- Nous avons ajouté une étape dans le traitement du dossier lorsque l'ergothérapeute recommande de réévaluer le client chaque année. Ainsi, un motif 9Z sera inscrit au rapport d'examen médical (M-28) demandé l'année suivante. Ce motif précisera au médecin traitant qu'il doit se positionner sur la nécessité d'évaluer à nouveau le client en ergothérapie.

QUESTIONS